

RAPPORT D'AMÉLIORATION DES BONNES PRATIQUES 2017-2019



SOMMAIRE

GOVERNANCE DEMOCRATIQUE, PAGE 3

POLITIQUE SALARIALE, PAGE 6

DEVELOPPEMENT DURABLE, PAGE 8

EGALITE FEMMES-HOMMES ET DIVERSITE, PAGE 13

COMMUNICATION, PAGE 15

ETHIQUE, PAGE 16



Organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR rassemble les Fédérations et organisations coopératives afin d'assurer la promotion des valeurs et principes coopératifs et de défendre les intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

GOVERNANCE DEMOCRATIQUE

Conseil d'administration

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de deux représentants et représentantes au plus par fédération. Des membres suppléants en nombre égal peuvent être désignés. Coop FR est présidée par Jean-Louis Bancel, président du Crédit Coopératif, dont le mandat de deux ans a été reconduit lors du renouvellement du conseil d'administration en décembre 2018.

Le conseil d'administration 2019 est composé de 22 titulaires (5 femmes - 17 hommes) et 17 suppléant.e.s (9 femmes - 8 hommes).

Il se réunit au moins 4 fois par an.

Le Bureau du conseil d'administration se compose d'un ou une président.e et de sept vice-président.e.s (1 femme - 7 hommes). Il se réunit au moins 4 fois par an.

Une convocation est envoyée par mail 2 semaines avant la réunion. L'envoi des documents est effectué au moins 5 jours avant la réunion.

Composition du conseil d'administration et du bureau de Coop FR :

Instances / mandats	Dernière mandature 2016-2018		Mandature actuelle 2019-2021	
	Nombre de personnes au total	% de femmes	Nombre de personnes au total	% de femmes
Présidence	1	0	1	0
Trésorier/Trésorière	1	0	1	0
Secrétaire	1	0	1	0
Vices-présidences ¹	8 (2 femmes)	25%	7 (1 femme)	14,29% ↓
Bureau	9	22,22%	8	12,5%
Conseil d'administration	39 (13 femmes)	33,33%	39 (14 femmes)	35,9% ↑
	22 titulaires (5 femmes)	22,73%	22 titulaires (5 femmes)	22,73% →
	17 suppléants (8 femmes)	47,06%	17 suppléants (9 femmes)	52,94% ↑

¹Le bureau est composé de 7 vice-présidents et 1 président en 2016-18 et de 6 vice-présidents et 1 président en 2019-21 ; 1 trésorier et 1 secrétaire sont nommés parmi les vice-présidents qui ont donc les deux fonctions.

GOVERNANCE DEMOCRATIQUE

Evolution depuis 2017

- La composition du conseil d'administration a évolué entre 2017 et 2019 :
- 5 nouveaux administrateurs et administratrices
- 1 nouveau représentant du réseau des jeunes coopérateurs (invité)
- Une progression sur l'égalité entre les femmes et les hommes, avec 35,9% de femmes (elles représentent 22,73% des titulaires et 52,94% des suppléants)
- Des relevés de décisions sont envoyés à la suite des réunions.

Un chantier a été lancé fin 2018 afin de toiletter les statuts de Coop FR, adoptés en assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2019.

Elaboration de la stratégie de l'association

Un séminaire stratégique réunissant les membres du conseil d'administration s'est tenu le 24 avril 2017 et le 26 juin 2017 afin de définir des orientations et un plan d'actions. Un certain nombre de mesures ont été prises afin de rendre plus lisible les travaux et décisions de Coop FR auprès de ses membres.

Groupes de travail

La force de Coop FR repose sur l'expertise de ses membres qui s'exprime notamment par les groupes de travail. L'équipe de Coop FR s'appuie en effet sur des groupes de travail spécialisés ou permanents, mis en place par le conseil d'administration :

- Groupes permanents : groupe affaires publiques, groupe juridique, groupe communication, comité bancaire
- Exemples de groupes spécialisés : groupe révision coopérative, groupe RSE, groupe développement, etc.

Les membres de Coop FR sont fortement impliqués et émettent des recommandations sur les actions à mener.

Evolution depuis 2017

Coop FR a rédigé des Termes de référence (missions, actions, animation, composition) et feuilles de route pour ses groupes de travail permanents, en 2018. Des référents et animateurs ont été désignés : un binôme administrateur/membre du secrétariat général. Ces actions ont permis une meilleure information et implication des membres sur les travaux de Coop FR.

GOVERNANCE DEMOCRATIQUE

Assemblée générale

L'assemblée générale se réunit chaque année en mai-juin. Le rapport d'activités de l'année précédente est distribué aux participants et présenté par le président de l'association. Un rapport d'orientation est également présenté oralement.

L'assemblée générale est régulièrement une occasion d'organiser un débat avec ses membres, administrateurs, administratrices et membres des groupes de travail, voire partenaires de l'ESS, sur une thématique en particulier (RSE, loi ESS, révision, BPI, etc.), avec un intervenant extérieur.

Evolution depuis 2017

En 2019, l'assemblée générale a accueilli les coopératives jeunesse de services (CJS) qui permet à des jeunes d'expérimenter l'entrepreneuriat coopératif. Ce temps de rencontre a permis de sensibiliser les membres et partenaires à la découverte de la coopération par les jeunes.

Information des membres

Les membres de Coop FR sont informés des actions menées par le secrétariat, des actualités des différents membres, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des actualités au niveau européen/international par une newsletter hebdomadaire, Actualité coopérative depuis 2008, soit environ 250 articles par an.

POLITIQUE SALARIALE

Salarié.e.s

L'équipe de Coop FR est composée de 3 salariées en CDI :
Caroline Naett, secrétaire générale (depuis 2003)
Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication (depuis 2009)
Elisabeth Bligand, assistante (depuis 2015)

Informier les salarié.e.s

L'équipe de Coop FR se réunit une fois par semaine pour aborder tous les sujets en cours. Un entretien annuel a été mis en place depuis 2017.

Concilier les temps de vie (professionnelle et privée)

Coop FR permet à ses salarié.e.s d'avoir recours ponctuellement au télétravail. Il est facilité par deux outils : un webmail (accès à ses mails professionnels) et un serveur partagé, consultable en ligne (accès aux dossiers partagés).

Coop FR facilite également les engagements militants et associatifs de ses salarié.e.s, en aménageant leurs temps de représentation et leur participation aux réunions.

Conditions de travail

- Pas de convention collective
- 11 jours de RTT
- Contrats à 37,5 heures par semaine

Formation

Il n'existe pas de budget formation, pas d'enveloppe limitée. Les réponses aux demandes de formation tiennent compte du besoin. Les freins ont été identifiés : manque de temps, difficultés à trouver des formations adaptées à l'environnement associatif, prix.

POLITIQUE SALARIALE

En 2017-2019, les salariées de Coop FR ont bénéficié de formations :

Caroline Naett et Chrystel Giraud-Dumaire :
Matinée CEDAP sur la stratégie digitale, le 25 mai 2018

Chrystel Giraud-Dumaire :

- Formation « Optimiser sa stratégie d'influence sur LinkedIn » par le CEDAP le 30 mai 2018
- Formation CFPJ « Ecrire pour le web » le 14, 15 et 16 janvier 2019

Elisabeth Bligand :

Formation « Comptabilité des associations - niveau débutant » du 22 au 24 octobre 2018 ; financée par Uniformation.

Stagiaires

Coop FR a recruté un stagiaire pendant 4 mois en 2019 (fin mars-fin juillet), en tant que « chargé de mission plaidoyer » dans le cadre de la campagne pour les élections européennes et la préparation de l'assemblée générale de Cooperatives Europe en juin 2019. L'offre postée sur le site de recrutement de Sciences Po était détaillée, permettant une description claire du stage et du profil recherché, sans stéréotype de genre.

Indemnités de stage : 800€ + titres restaurant + prise en charge à 50% du transport en région parisienne/Paris. Signature d'une convention de stage. Procédure de recrutement : grille d'entretien, exercice rédactionnel, entretien oral.

Coop FR est également signataire de la Charte d'engagement pour l'accès de tous les élèves à un stage de 3ème avec le Ministère de l'Éducation nationale (18 novembre 2016), aux côtés d'ESS France, le Mouvement Associatif, L'ESPER, le Centre français des Fonds et Fondations et la FNMF.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Prise en compte des enjeux environnementaux

Coop FR s'est engagée dans une démarche de développement durable en multipliant les actions responsables au quotidien, auxquelles les salariées ont été associées.

Fournisseur d'électricité

Coop FR et son bailleur, la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC), soucieux de prendre en compte les enjeux environnementaux, sont devenues sociétaires d'Enercoop, fournisseur d'énergie renouvelable, en octobre 2015.

Recyclage

Coop FR a entrepris diverses actions de recyclage :

- Depuis novembre 2016, Coop FR est cliente de l'entreprise solidaire Elise recyclage pour le papier, les bouteilles d'eau, gobelets et « touillettes » en plastique. Elise participe activement à la Protection de l'Environnement tout en créant des emplois pérennes et locaux pour des personnes en difficulté d'insertion ou en situation de handicap. Voir sur www.elise.com.fr
- Depuis janvier 2016, Coop FR commande des gobelets et tasses à café biodégradables et recyclables sur www.ecologique.com.
- Coop FR n'imprime plus les dossiers des membres participants aux instances.
- Coop FR collecte et recycle les capsules de café.
- Remplacement des bouteilles plastiques d'eau minérale par des carafes d'eau du robinet en juin 2019, pour les réunions de Coop FR.

Déplacements

L'équipe de Coop FR favorise les transports en commun pour ses déplacements.

Entre juin 2017 et juin 2019, la secrétaire générale a effectué une trentaine de déplacements.

En train pour les déplacements en France : au Mans, dans le cadre des cours à l'Université, à Strasbourg, dans le cadre de la préparation de l'assemblée générale de Cooperatives Europe ; et à Bruxelles (Thalys), dans le cadre des travaux au sein de Cooperatives Europe.

DEVELOPPEMENT DURABLE

En avion pour les déplacements à l'international : Malaisie, Brésil, Malte, Danemark, Italie, Allemagne, principalement dans le cadre des travaux du conseil d'administration de Cooperatives Europe et de l'assemblée générale de l'Alliance coopérative internationale.

Lutte contre le gaspillage

L'équipe de Coop FR a engagé des démarches pour connaître le nombre de participants aux cocktails du conseil d'administration et de l'assemblée générale afin de commander le juste nombre de pièces. Echec jusqu'à maintenant, entre 20 à 30% de produits non consommés.

L'équipe de Coop FR est également sensibilisée au gaspillage de papier qui représente un bilan carbone important. Les salariées ont décidé de n'imprimer que ce qui est nécessaire et utile. Les imprimantes sont configurées pour une impression recto/verso. Les impressions (en recto seul) inexploitablees sont recyclées (brouillon, feuilles de dessins pour enfants, carnets).

Divers

- L'équipe de Coop FR veille à limiter l'utilisation de la climatisation et du chauffage, et à bien éteindre les lumières lorsque la pièce n'est pas occupée.
- Elle utilise des produits d'entretien écologiques.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Démarche éco-responsable des manifestations de Coop FR : exemple de l'assemblée de Cooperatives Europe, juin 2019

Coop FR, co-organisateur de l'assemblée générale de Cooperatives Europe le 6 et 7 juin 2019 à Strasbourg, en tant qu'hôte et partenaire, a entrepris une démarche éco-responsable et de mise en valeur des entreprises coopératives et de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Economie d'eau

- Suppression des bouteilles d'eau de source ou minérale
- Distribution d'un Gobi, gourde écolo personnelle, à tous les participants. [Conçu par la Coopérative Mu et fabriquée en France, le Gobi est la célèbre gourde adoptée en 2015 par la COP 21 pour réduire les déchets et émissions de CO2 de ses 36 000 participants.]
- Mise à disposition de carafes d'eau du robinet dans un espace « bar à eau ». [Les carafes ont été prêtées par l'Eurométropole de Strasbourg.]
- Cette action a permis de remplacer des centaines de gobelets et bouteilles jetables et de réduire de 70% les impacts générés par la consommation d'eau. Elle a également permis de sensibiliser les participants et les prestataires.

Transport

- Choix d'un lieu de manifestation desservi par le tramway, Le Vaisseau, centre scientifique et pédagogique.
- Distribution de tickets de tramway.
- Incitation à l'autopartage, en valorisant la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) Citiz d'autopartage, présente partout dans la ville.
- Transport en bateau pour acheminer les membres de Cooperatives Europe et partenaires au lieu du dîner, bénéficiant ainsi d'une balade sur l'Ill.
- De nombreuses chambres réservées dans un hôtel proche du Vaisseau afin de limiter le transport.

Alimentation, vaisselle, etc.

Une attention particulière a été portée sur les temps de repas et pauses de réseautage afin de réduire les déchets : produits de saison, vaisselle réutilisable, couverts en bambou, serviettes recyclables, compost, eau du robinet en carafe, etc.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Communication éco-responsable

- Veiller à l'utilisation du papier et des matériaux non recyclables. En privilégiant une communication en ligne, à travers un site dédié www.strasbourg2019.coop (inscription, programme, informations pratiques...). Téléchargement des documents.
- Limiter les impressions avec une mise à disposition de quelques documents papier [label Imprim'Vert et papier recyclé] à l'accueil.
- Goodies et animations à vocation de sensibilisation à l'écologie : gourde Gobi, personnalisable [message : « SAVE WATER »] objets décoratifs recyclés et animation sur l'« upcycling ». Décoration de scène également en carton et bois, réutilisable.
- Badges des participants empruntés auprès du Crédit Coopératif et réutilisés.

Prestataires coopératifs et ESS

Coop FR a, comme à son habitude, collaboré sur cet événement avec des coopératives et des entreprises de l'ESS.

Communication : Scop Syrix (pour le logo et les actes), Terre-lune (pour le document « Panorama des entreprises coopératives » en anglais), ICO pour l'impression du Panorama, et Alternatives économiques, dans le cadre de son offre média, pour la retranscription des enregistrements.

Animation : atelier de sensibilisation à l'« upcycling » (économie circulaire) par l'association Créative Vintage, avec des objets décoratifs en chambre à air, sur le lieu de l'événement ; boutique éphémère d'objets en matériaux recyclables (carton, bois...) de Libre Objet, association d'insertion sociale et professionnelle ; photographie, et musique confiées à la coopérative d'activités et d'emploi des métiers artistiques et culturels Art en réel, avec les Escrocs du Swing ; dégustation de vin alsacien de la Cave coopérative de Ribeauvillé, vignoble de 235 hectares avec 8 Grands Crus et de nombreux terroirs lors d'une balade en bateau.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Politique d'achat et d'investissement

Coop FR privilégie les collaborations avec des prestataires coopératifs ou membres de l'ESS.

Sur deux ans, les achats et investissements de Coop FR se sont portés sur :

- Bailleur : Fédération Nationale des Coopératives de Consommateurs (FNCC)
- Banque : Crédit Coopératif, à Paris
- Mutuelles : Macif, KLESIA Mut', Mutex, Humanis, à Paris
- OPCA : Uniformation
- Titres restaurant : Chèque Déjeuner/Groupe Up, en région parisienne
- Fournisseur d'électricité : Enercoop, à Paris
- Abonnement à un magazine économique : Alternatives Economiques, à Dijon et Paris
- Communication :
 - Agences : agence de communication terre-lune*, à Limoges ; agence de communication
 - Syrinx, en région parisienne ; Insite, agence web et fournisseur du nom de domaine .coop, à Roubaix ; Made in Scop, plateforme des Scop de la communication.
 - Imprimerie : I.C.O. Imprimerie, à Dijon
 - Retranscription de conférence (actes) : Alternatives économiques, à Paris et Dijon
 - Etudes : Observatoire national de l'ESS (CNCRESS)
 - Lieu de l'assemblée générale 2019 de Coop FR : Le Hasard Ludique (Scop), à Paris
- Traiteurs : Baluchon et Le Relais Restauration, en région parisienne

EGALITE FEMMES- HOMMES ET DIVERSITE

Egalité femmes-hommes

Sous l'impulsion du président et de la secrétaire générale, la représentation des femmes a progressé au sein des instances de Coop FR :

- en 2014-2016,

Bureau : 1 vice-présidente, soit 11% de femmes (1 sur 9) ;

Conseil d'administration : 10% d'administratrices titulaires (2 sur 20) et 31% de suppléantes (5 sur 16), soit un pourcentage total de 19,44% (7 femmes sur 36)

- en 2016-2018,

Bureau : progression, avec 2 vice-présidentes, soit 22% de femmes (2 sur 9) ;

Conseil d'administration : progression, avec 23% d'administratrices titulaires (5 sur 22) et 47,06% de suppléantes (8 sur 17), soit un pourcentage total de 33% (13 sur 39)

- en 2019-2021,

Bureau : baisse, avec 1 seule femme vice-présidente, soit 12,5% de femmes (1 sur 8) ;

Conseil d'administration : progression, avec 23% d'administratrices titulaires (5 sur 22) et 52,94% de suppléantes (9 sur 17), soit un pourcentage total de 35,9% (14 sur 39)

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars 2019, Coop FR a publié sa Charte pour l'égalité femmes-hommes. Le mouvement coopératif a pris 10 engagements, au nom des principes coopératifs.

« Notre modèle d'entreprise s'appuie sur les principes de l'identité coopérative internationale, notamment :

de libre adhésion, sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion, de gouvernance démocratique, « une personne = une voix », d'éducation et d'émancipation par le pouvoir socio-économique de ses membres.

Les coopératives ont également vocation à fournir des emplois décents et à contribuer à réduire les inégalités qui touchent les plus vulnérables, en premier lieu les femmes.

L'égalité entre les femmes et les hommes se situe donc au cœur de l'identité coopérative. »

EGALITE FEMMES- HOMMES ET DIVERSITE

Les 10 engagements de Coop FR :

- Tendre à la parité dans les instances de Coop FR
- Poursuivre notre implication au sein de la commission sur l'égalité entre les femmes et les hommes du CSESS
- Sensibiliser nos membres à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la parité
- Collecter des données sexuées auprès de nos membres et des coopératives
- Favoriser une communication sans stéréotype de sexe
- Assurer une meilleure représentation des coopératrices et dirigeantes de coopératives dans nos actions de communication
- Partager et valoriser les bonnes pratiques de nos membres en matière d'égalité femmes-hommes et de parité
- Mener une réflexion sur une meilleure représentation du sociétariat dans les instances de gouvernance des coopératives.
- Suivre et rendre compte des évolutions en matière d'égalité femmes-hommes et de parité dans le rapport des bonnes pratiques, publié tous les deux ans.
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau du mouvement coopératif européen

Diversité

Coop FR soutient le développement d'un réseau de jeunes coopérateurs en France. Depuis 2015, l'un de ses représentants siège au conseil d'administration. Coop FR finance notamment la participation de jeunes coopérateurs français aux différentes manifestations internationales de premier plan : assemblée générale de Cooperatives Europe, conférence mondiale de l'ACI et Sommet international des coopératives.

COMMUNICATION

Le site internet de Coop FR www.entreprises.coop est accessible aux personnes en situation de handicap visuel.

Suite à la publication de sa Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes de mars 2019, Coop FR a amélioré la visibilité des dirigeantes de coopératives sur les réseaux sociaux en s'appuyant sur la communication de ses membres qui a également évolué en ce sens (publications de portraits de coopératrices).

Initiée en 2018, Coop FR a travaillé en 2019 à la refonte de sa communication et sa stratégie d'influence. Elle a fait appel à l'expertise des Scop de la communication.

Coop FR a eu recours à la plateforme Made in Scop et l'agence Insite, pour l'accompagner dans sa réflexion sur ses messages et la refonte de son site internet. En septembre 2019, un atelier participatif composé de membres des groupes de travail de Coop FR dans tous les domaines (communication, affaires publiques, juridique) a fait émerger la nécessité d'une refonte du logo de Coop FR et de sa charte graphique, parallèlement à un travail sur le ton et les axes de communication. Une nouvelle identité visuelle a été élaborée par l'agence terre-lune lors du dernier trimestre à partir des préconisations qui ont émergées lors de cet atelier. Une nouvelle identité et une nouvelle stratégie de communication ont ainsi été déclinées sur le site internet, l'édition 2020 du Panorama des entreprises coopératives, les vidéos, etc. L'ensemble des nouveaux outils a été rendu public en mai 2020.

ETHIQUE

Coop FR respecte les principes coopératifs édictés par l'Alliance coopérative internationale (1995). Elle revendique son identité coopérative et son appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS).

Les sept principes coopératifs

Libre adhésion

L'adhésion à Coop FR est libre et volontaire, ouverte aux fédérations de coopératives.

Pouvoir démocratique

Les membres de Coop FR siègent au sein du conseil d'administration et déterminent la stratégie de l'association. Les décisions sont prises sur la base du consensus.

Participation économique des membres

Les ressources de l'association se composent principalement des cotisations de ses membres.

Autonomie et indépendance

Coop FR est une association indépendante qui ne dépend pas des subventions des pouvoirs publics.

Education, formation et information

Coop FR conduit depuis plus de 15 ans, en partenariat avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), rejoints en 2017 par L'ESPER (L'Économie sociale partenaire de l'École de la République), la Semaine de la Coopération à l'École, devenue la Semaine de l'ESS à l'École.

Intercoopération (coopération entre les coopératives)

Coop FR réunit toutes les familles coopératives. Les travaux en commission favorisent les échanges trans-sectoriels et l'intercoopération.

Engagement envers la communauté

Au-delà du champ coopératif, Coop FR s'implique dans les instances et auprès des organisations de l'économie sociale et solidaire. La secrétaire générale est trésorière du Labo de l'ESS. La responsable communication de Coop FR est membre du bureau de la Recma (revue internationale de l'économie sociale). Coop FR soutient également financièrement des petites structures de l'ESS, comme la Recma ou le CJDES (Centre des jeunes, des dirigeants et des acteurs de l'économie sociale).